



Fiche signalétique

Date d'émission : 05-mars-2024

Date de révision : 05-mars-2024

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Armory

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-365-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement Lutte antiparasitaire Reg. Non. 35141

N° ID/ONU UN1760

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide brun foncé

État physique Liquide

Odeur Inodore

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Mot indicateur**Danger****Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Toxique par inhalation

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être corrosif pour les métaux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Diquat dibromide	85-00-7	37.3001	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Ayez avec vous le contenant, l'étiquette ou la fiche de données de sécurité du produit lorsque vous appelez le numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Retirer les lentilles de contact. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau

Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Garder le patient au chaud et au repos. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Inflammation de la bouche, de la gorge et de l'œsophage. Inconfort gastro-intestinal. Diarrhée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Administrer soit du charbon actif (100 g pour les adultes ou 2 g/kg de poids corporel chez les enfants), soit de la Terre à foulon (solution à 15 % : 1 litre pour les adultes ou 15 ml/kg de poids corporel chez les enfants). REMARQUE : L'utilisation d'un lavage gastrique sans administration d'un adsorbant n'a montré aucun bénéfice clinique. Contact avec les yeux : - Des dommages graves peuvent être causés par un contact apparemment insignifiant et la guérison peut être retardée. La surveillance médicale doit se poursuivre jusqu'à la guérison complète.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie mineur	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone.
Incendie majeur	Mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Comme le produit contient des composants organiques combustibles, le feu produira une fumée noire dense contenant des produits de combustion dangereux (voir section 10). L'exposition aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	S'assurer une ventilation adéquate.
Autres informations	Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas jeter dans les eaux de surface ou dans les égouts sanitaires. Si le produit contamine les rivières, les lacs ou les égouts, informez-en les autorités compétentes.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Contenir le déversement, puis collecter avec un matériau absorbant non combustible (par exemple sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un conteneur pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Nettoyer avec des détergents. Évitez les solvants. Conserver et éliminer les eaux de lavage contaminées.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Pour la protection individuelle, voir la section 8. Les solutions pulvérisées ne doivent pas être mélangées, stockées ou appliquées dans des récipients autres que le plastique, l'acier doublé de plastique, l'acier inoxydable ou la fibre de verre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage

Aucune condition de stockage particulière requise. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Matières incompatibles

Aluminium cuivre Fer

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Diquat dibromide 85-00-7	TWA: 0.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Skin	

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES CONCERNANT LE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, À LA FORMULATION ET AU CONDITIONNEMENT DU PRODUIT. POUR LES APPLICATIONS COMMERCIALES ET/OU À LA FERME, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT. Le confinement et/ou la ségrégation constituent la mesure technique de protection la plus fiable si l'exposition ne peut être éliminée. L'étendue de ces mesures de protection dépend des risques réels d'utilisation. Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des normes d'exposition professionnelle. Si nécessaire, demander des conseils supplémentaires en matière d'hygiène du travail

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité bien ajustées. Portez toujours des lunettes de protection lorsque le risque de contact oculaire accidentel avec le produit ne peut être exclu.

Protection des mains

Portez des gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de son matériau mais également d'autres caractéristiques de qualité et diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez respecter les instructions concernant la perméabilité et le temps de passage fournies par le fournisseur des gants. Tenez également compte des conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupure, d'abrasion et le temps de contact. Le temps de passage dépend entre autres du matériau, de l'épaisseur et du type de gant et doit donc être mesuré au cas par cas. Les gants doivent être jetés et remplacés s'il y a une indication de dégradation ou de percée chimique.

Protection de la peau et du corps	Choisissez la protection corporelle en fonction de son type, de la concentration et de la quantité de substances dangereuses et du lieu de travail spécifique. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. À porter selon les besoins : Vêtements imperméables.
Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser des respirateurs certifiés appropriés. Équipement respiratoire approprié : Respirateur avec demi-masque. La classe de filtre du respirateur doit être adaptée à la concentration maximale attendue de contaminants (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant survenir lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, un appareil respiratoire autonome doit être utilisé.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide brun foncé
Couleur	Brun foncé
Odeur	Inodore
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4-6	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.202 g/cm ³ (25°C)	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	>650 °C	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	
 <u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement	Non déterminé	
Masse moléculaire	Non déterminé	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Non déterminé	
Masse volumique apparente	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section "Possibilité de réactions dangereuses".
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Corrosif au contact des métaux.
Conditions à éviter	Aucune décomposition si utilisé comme indiqué.
Matières incompatibles	Aluminium. cuivre. Fer.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Toxique par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	1,340.50
ETAmél (cutané)	>5000
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	>0.5

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diquat dibromide 85-00-7	= 214 mg/kg (Rat)	50 - 100 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Reportez-vous à l'étiquette du produit pour obtenir des informations spécifiques sur l'élimination/le recyclage. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants usagés. Ne jetez pas vos déchets dans les égouts. Dans la mesure du possible, le recyclage est préféré à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballage contaminé Reportez-vous à l'étiquette du produit pour obtenir des informations spécifiques sur l'élimination/le recyclage. Videz le contenu restant. Récipients de rinçage triples. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés. Ne réutilisez pas les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Diquat dibromide)
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage III

TMD

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Diquat dibromide)
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage III

MEX

N° ID/ONU UN1760
Nom officiel d'expédition Corrosive liquid, n.o.s. (Diquat dibromide)
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, n.o.s. (Diquat dibromide)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Nom officiel d'expédition	Corrosive liquid, n.o.s. (Diquat dibromide)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIC
Diquat dibromide	X	X	X	X	X	X	X	

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**NFPA**
HMISRisques pour la santé - Inflammabilité -
Risques pour la santé - Inflammabilité -Instabilité -
Dangers physiques -Dangers particuliers -
Protection individuelle
Non déterminé**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Date de révision : 05-mars-2024

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique